

ÉVÉNEMENT

Prix KLESIA 2024 : un engagement renouvelé auprès des seniors

07 FÉVRIER 2024



Pour sa 16^e édition, le Prix KLESIA évolue sous le thème « Agir en faveur des seniors » du 15 janvier au 19 juin 2024. Décliné en deux catégories distinctes visant à récompenser les entreprises françaises et les structures de l'économie sociale et solidaire pour leurs initiatives envers les seniors.

Comment Candidater ?

Les entreprises et les structures de l'économie sociale et solidaire sont invités à soumettre leurs initiatives dédiées aux seniors, réalisées en 2023 avant le 29 février 2024 via un formulaire dédié accessible en ligne. La procédure de candidature est simple et entièrement numérisée. Par ailleurs, les projets éligibles doivent être spécifiquement orientés vers les seniors et ne pas avoir déjà été primés ou soutenus par KLESIA.

Retrouver la catégorie (Entreprises) :

Agir pour vos salariés de plus de 50 ans : Cette catégorie vise à valoriser les actions menées par les entreprises en faveur de leurs salariés seniors, reconnaissant ainsi leur contribution essentielle au sein du monde professionnel.

Retrouver la catégorie (L'Économie Sociale et Solidaire) :

Favoriser le lien social de nos aînés : Cette catégorie met en avant les projets qui contribuent à renforcer les liens sociaux des seniors, améliorant ainsi leur qualité de vie.

À travers ce prix, KLESIA encourage la mise en œuvre d'initiatives solidaires, contribuant ainsi activement à l'amélioration de la qualité de vie des aînés.

[Candidatez au prix KLESIA](#)